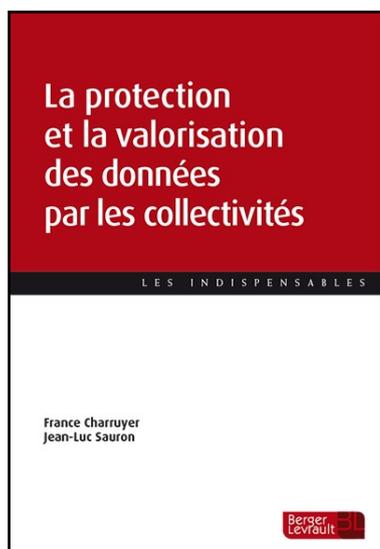


## La protection et la valorisation des données par les collectivités

De France Charruyer et Jean-Luc Sauron



### Pour une véritable stratégie de mise en conformité et de sécurisation des données !

Face à la nouvelle réglementation du RGPD qui irrigue l'ensemble des activités et moyens des administrations, le défi majeur pour les collectivités (élus, agents et DPO) est de s'assurer d'un niveau satisfaisant de protection des données et d'information des administrés sur la circulation, le traitement et la valeur de leurs données, afin d'en faire un levier de gouvernance des territoires.

Ce guide expose les bonnes pratiques pour que les décideurs publics prennent les mesures adaptées à chaque difficulté rencontrée. Il contient tous les outils nécessaires pour répondre à l'ensemble des problématiques :

- Comment recueillir valablement le consentement des personnes concernées ?
- Comment agir lorsqu'une violation de données est constatée ?
- Comment gérer les recours juridictionnels et administratifs (CNIL) ?
- Comment encadrer les relations avec les sous-traitants ?
- Que faire en cas de transfert transfrontalier de données ?

Directement inspiré de la double expérience des auteurs en tant que praticiens du RGPD et enseignants, cette méthode accompagne les opérateurs publics dans la formation des agents et des élus à la transition numérique, pour que le RGPD soit vécu non pas comme un frein au développement mais davantage comme une boîte à outils au service des villes et des territoires.

**Un ouvrage qui redonne confiance aux collectivités pour se développer et renforcer la compétitivité des territoires !**

**France Charruyer** est avocate et directrice de la société d'avocats interbarreaux ALTIJ, en charge du département IP/IT/DATA. Elle est également chargée d'enseignement, notamment à l'Université Paris-Dauphine et à l'Université des Sciences sociales de Toulouse.

**Jean-Luc Sauron** est conseiller d'État, délégué au droit européen au Conseil d'État. Depuis 2018, il dirige le diplôme universitaire RGPD/DPO à l'université Paris-Dauphine. Il a écrit plusieurs articles sur le RGPD et les premières jurisprudences d'application.

**Parution** : 4 juin 2020

**Collection** : Les indispensables

**Broché** : 288 p. | 16 x 24 cm

**Prix** : 42 € TTC

**Réf.** 121755

**ISBN** : 978-2-7013-2038-0

## Sommaire

---

### Chapitre introductif

#### Partie 1 – Le défi de la protection des données personnelles

##### Chapitre 1 – Qu'est-ce que le RGPD ?

Section 1 – Les concepts-clés et les définitions fondamentales

Section 2 – Qui est concerné par le RGPD ?

Section 3 – La licéité des traitements de données personnelles

##### Chapitre 2 – Quelles étapes pour la mise en conformité ?

Section 1 – Comprendre

Section 2 – Agir

Section 3 – Documenter

Section 4 – Protéger

Section 5 – Gérer

##### Chapitre 3 – La liaison avec la CNIL et les autorités juridictionnelles

Section 1 – CNIL, CEPD, Guichet unique : une introduction aux autorités françaises et européennes

Section 2 – Contentieux : entre prévention et gestion du risque

#### Partie 2 – Les enjeux de la gestion des données

##### Chapitre 1 – Les objets à valoriser : obligations et propriété

Section 1 – Un point de départ : la donnée publique

Section 2 – Une évolution : la prise en compte de la vie de la donnée

Section 3 – Une tendance : le régime des données personnelles cannibalise les autres

Section 4 – Une généralisation : l'utilisation d'algorithme

##### Chapitre 2 – Les objectifs de la valorisation : souveraineté, compétitivité des territoires, exploitation, détermination du prix

Section 1 – Une valorisation pécuniaire pour les missions de service public

Section 2 – La valorisation par la *smart city*

##### Chapitre 3 – L'outil de la valorisation : le service public de la donnée

Section 1 – La création d'un service public de la donnée

Section 2 – Le statut des bases de données face au droit administratif

### Conclusion

### Annexes

Annexe 1 – Comment choisir la base légale du traitement de données ?

Annexe 2 – Comment qualifier le responsable du traitement et le sous-traitant ?

Annexe 3 – Comment encadrer vos relations avec vos sous-traitants ?

Annexe 4 – Que faire en cas de transfert transfrontalier de données ?

Annexe 5 – Comment recueillir valablement le consentement des personnes concernées ?

Annexe 6 – Comment organiser la relation avec le délégué à la protection des données ?

Annexe 7 – Comment mettre en place un système de vidéosurveillance/vidéoprotection au travail ?

Annexe 8 – Quelles durées de conservation appliquer ?

Annexe 9 – Comment gérer une demande de droit d'accès ?

Annexe 10 – Comment gérer une demande de droit d'effacement (« droit à l'oubli ») ?

Annexe 11 – Comment gérer une demande de droit à la portabilité ?

Annexe 12 – Comment informer les personnes concernées ?

Annexe 13 – Que faire lors d'une violation de données ?

Annexe 14 – Comment gérer un contrôle de la CNIL ?

Annexe 15 – Comment gérer un précontentieux ou un contentieux ?

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire ou autre service de presse.

Contact Presse : Nathalie Veuillotte

06.17.42.24.44 / [nathalie.veuillotte@berger-levrault.com](mailto:nathalie.veuillotte@berger-levrault.com)

Plus d'informations sur [berger-levrault.com](http://berger-levrault.com) rubrique « Maison d'Édition »